





AVANÇONS collectif

# SANTÉ ANIMALE,

la solution pour protéger votre animal en toutes circonstances, tout en maîtrisant votre budget

Aujourd'hui français sur 10 déclarent que les frais de santé de leur animal pèsent sur leur budget.

Et si vous anticipiez ces dépenses en optant pour une couverture santé pour votre compagnon à 4 pattes ?





#### **QUELQUES EXEMPLES**

de dépenses que vous pourriez rencontrer en tant que propriétaire d'animal :

X Visite chez le vétérinaire : entre 30 et 50€

Ä Analyse labo : **entre 50 et 110€** 

Consultation aux urgences : **entre 50 et 100€** 

Ablation de tumeurs mammaires : 600€

Chirurgie, anesthésie et opération : entre 300 et 1500€

### LE SAVIEZ-VOUS?

En moyenne, un propriétaire dépense **563€/an** pour la santé de son animal.

# À VOS CÔTÉS À CHAQUE INSTANT

Visites chez le vétérinaire, accident, maladie... Mises bout à bout, toutes ces dépenses font vite grimper la facture! Harmonie Mutuelle vous accompagne pour la gestion des frais de santé de votre animal, avec 2 formules sur-mesure, pour adapter la protection de votre animal, à vos besoins et à votre budget:

Protégez vos animaux à partir de 6,60€/mois pour un chat, et 10,24€/mois pour un chien

Tarifs au 01/01/2025

	FORMULE SÉCURITÉ Pour couvrir les imprévus		FORMULE TRANQUILLITÉ Pour parer à toute éventualité
Ce qui est couvert :			
Maladie	<b>⊗</b>		⊗
Accident	⊗		⊗
Rééducation	Ø		⊗
Seuil de déclenchement du remboursement	à partir de 300 €	à partir de 350 €	À partir du 1° euro déboursé
Prise en charge des frais	80 %		Au choix : 80 % ou 65 %
Franchise	Aucune		Aucune
Plafond de prise en charge	2500 €/an		2500 €/an
Frais funéraires	Jusqu'à 300 €		Jusqu'à 300 €
Assistance vétérinaire par téléphone	7j/7 et 24h/24		7j/7 et 24h/24

Souscription possible depuis l'âge de 61 jours, jusqu'aux 8 ans de l'animal.



#### Les + de notre solution « santé animale »

- Des garanties valables durant toute la vie de l'animal, avec le même niveau de prestation.
- Des tarifs maîtrisés et parmi les moins élevés du marché.
- Un plafond annuel de dépenses élevé, jusqu'à 2 500 €, assurant une prise en charge maximale des soins de votre animal.
- Aucun frais de dossier ou franchise\*.
- Aucun examen médical ou pièce justificative n'est demandé à la souscription. En cas d'antécédents médicaux déclarés (maladies héréditaires, etc...), la prise en charge de ces maladies sera exclue de la garantie.
- Une assistance complète avec notamment l'accès à des urgences vétérinaires 7j/7 et 24h/24.

<sup>\*</sup> Un délai de carence peut être appliqué. Pour plus de détails, vous pouvez vous référer aux conditions générales de l'offre.

# Quelles sont les démarches à réaliser en cas d'accident ou de maladie de votre animal?

Pour faire fonctionner votre garantie santé animale, rien de plus simple :

- Imprimez la feuille de soin disponible sur votre espace santé animale, et apportez-la avec vous lors de votre visite afin que le vétérinaire la complète.
- À l'issue de votre consultation chez le vétérinaire, conservez précieusement votre facture et feuille de soins.
- Connectez-vous sur votre espace dédié santé animale, et envoyez-nous vos documents en ligne.
- Selon votre formule, obtenez un **remboursement sous 7 jours**, dans la limite du plafond annuel.

#### RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Sur votre espace personnel Harmonie&Moi

S'inscrivant au cœur du Groupe VYV, le groupe de protection sociale mutualiste et solidaire, Harmonie Mutuelle s'engage à vous protéger dans toutes les situations que vous pourriez rencontrer. Notre volonté : vous accompagner tout au long de la vie en nous positionnant comme un acteur de santé globale, avec des offres en prévention, santé, prévoyance, épargne-retraite et bien plus encore...



L'offre Santé animale est une solution du Groupe VYV dont Harmonie Mutuelle est l'une des maisons fondatrices. Que vous soyez propriétaire d'un chat ou d'un chien, nous vous accompagnons au quotidien et vous garantissons de couvrir les soins de vos compagnons : examens, chirurgie, médicaments ou rééducation. Deux niveaux de garantie vous sont proposés afin de respecter vos besoins et votre budget. En tant qu'Entrepreneur du mieux vivre, le Groupe VYV fédère des acteurs qui agissent sur tous les déterminants de santé au sens large. En créant l'offre Santé animale, nous accompagnons chacun dans un quotidien serein. Le Groupe VYV œuvre ainsi pour être utile à tous et à chacun tout au long de la vie en proposant des solutions innovantes et solidaires.



Contrat santé animale, distribué par **Harmonie Mutuelle**, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris, assuré par Altima Assurances - Société Anonyme au capital de 49 987 960 Euros, entièrement libérée - Siège Social : 275 rue du stade 79180 Chauray - RCS NIORT 431 942 838. Soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) : 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 9 et RMA -Union d'Assistance Soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Siège social : 46 Rue du Moulin, CS 32427, 44124 Vertou Cedex immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 269 682. Numéro LEI 969500YZ86NRB0ATRB28. Géré par AssurOne Group - SAS au Capital Social de 5 191 761 € - RCS Nanterre 478 193 386 Intermédiaire immatriculé sous le N° ORIAS : 07 003 778 (www.orias.fr). Numéro de TVA intracommunautaire : FR2847819338600032.

Création : www.welko.fr - Crédit photo : © Getty Images - Document commercial - 4306A-0125\_ISFL